L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 27 JANVIER 1885.

Théâtre de l'Opéra.

Bénéfice de Mme Duchet.

UN MARI DANS DU COTON.—LE JOUR ET LA NUIT.

Nous nous souvenons du temps où tout bénéficé d'un sujet de valeur comptait comme un véritable événement pour notre population franco-louisianaise.

Le programme était alors une considération secondaire; la personnalité du bénéficiaire suffisait toujours à attirer le flot des habitués du théâtre. Ces soirées-là étaient des fêtes fort animées; la sympathie s'y produisait sous toutes formes.

Les oeillets de bouquets, les cadeaux, s'étaient, pour ainsi dire, d'acte en acte, faisaient invariablement partie du spectacle; celui-ci avait moins d'attrait que ces ovations qui ne lui manquaient jamais.

Ces temps là ne sont plus; non seulement parce que les positions se sont profondément modifiées en notre ville; non seulement parce que la plupart des fortunes y ont croulé, mais encore parce qu'il se produit dans la masse nous ne savons quels symptomes de satiété.

Donc les bénéfices n'ont plus la physionomie d'antan. Néanmoins, ils exercent encore bien de l'influence sur la foule. Si à leur occasion les jardins sont moins dévastés; si l'on est devenu très sobre sur l'article des cadeaux, la majorité pense encore qu'à pareil appel c'est un devoir de répondre.

On peut presque dire que le bénéfice est partie intégrante des appointements de l'artiste. Celui-ci compte avec cette rentrée en perspective, lorsqu'il équilibre son budget. Nous serions même tenté d'écrire que le public est en quelque sorte tenu de faire honneur à semblable sûreté, parce que tout directeur on agent, en contractant un engagement avec un sujet de mérite, lui donne la garantie morale que cette représentation à bénéfice a une importance pécuniaire réelle.

Les choses ont dû se passer cette fois comme toujours, imaginons-nous; et nous avons l'espoir que notre public, qui jusqu'ici s'est montré si bon prince à l'égard de l'Opéra, n'hésitera pas à tenir des promesses comme faites en son nom.

Le défilé des bénéfices est long cette saison, nous assure-t-on du moins. C'est Mme Duchet, première soubrette, qui l'ouvrira, et cela dès demain; dans le tirage qui vient de se faire, le numéro 1 lui est échu. Ce numéro là n'était peut-être pas précisément ce qu'elle rêvait, car en matière de bénéfice on peut appliquer souvent le mot : les premiers seront les derniers.

On préfère être rejeté aux rangs plus éloignés, afin d'avoir le temps de préparer un programme, de faire de la propagande.

N'importe néanmoins. Nous voulons penser que ce numéro UN ne justifiera pas les craintes qu'on en conçoit parfois; nous espérons qu'il portera bonheur à Mme Duchet. C'est notre vœu, à coup sûr.

Elle remplit un emploi important dans la troupe parlante; jusqu'ici elle y a figuré de la façon la plus honorable, sous le rapport de la réussite, sous celui du dévouement à son devoir d'artiste.

Nous ne connaissons que très imparfaitement encore la troupe de comédie, nous ne l'avons réellement vue que deux fois. Pourtant cette demi-connaissance nous a suffi pour savoir que Mme Duchet est à la hauteur de l'emploi qu'elle occupe, et que le public paraît l'approuver par l'accueil qu'il ne manque jamais de lui faire.

Donc nous demeurons convaincu qu'en recommandant la sympathique bénéficiaire de demain, nous allons au devant du vœu des habitués de l'Opéra.

Cette recommandation nous la donnons à l'artiste et très cordialement.

Un beau chiffre de recette—qu'elle mérite d'ailleurs—serait le bienvenu, car nous nous figurons que ses appointements ne sont pas précisément ceux de Judic.

Une note qu'on vient de nous transmettre, nous annonce que Mme Duchet a modifié le programme dont nous donnions hier les détails dans notre bulletin artistique.

Voici le spectacle tel qu'il a été définitivement arrêté; spectacle fort attirant d'ailleurs, comme l'était l'autre :

Le Jour et la Nuit, opérette en trois actes; *Un mari dans du coton*, vaudeville en un acte, dont les deux charmants rôles seront joués par Mme DACHET et M. Gérard.

Le vaudeville ouvrira la soirée, dont la location s'annonce excellemment, paraît-il.

Nous n'avons pas assisté hier à la seconde représentation de *Girofflé-Girofla*, où M. Marchand a joué, avec succès, nous apprend-on, le rôle de Bolero, que devait remplir M. Tony-Reine.

On nous annonce, et nous en exprimons ici notre très vif et sincère regret, que cette substitution a eu pour cause une indisposition de M. Tony-Reine.

Nous espérons bien que ce mal est sans aucune gravité, et que l'artiste, tant et si justement aimé, sera vite rendu à un répertoire dont il est l'un des plus surs appuis, à un public dont il est un favori.

Ce soir, *Le Petit Ludovic*, comédie en 3 actes.

Samedi, en Matinée, troisième représentation de *Girofflé-Girofla*.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Grand est le succès de M. M. B. Curtis dans son rôle de Samuel Paltrick, de *Sam'l of Posen the Commercial Drummer*; très remarqué aussi l'ensemble avec lequel est jouée cette comédie en 4 actes. Cependant les deux dernières représentations en seront données aujourd'hui à midi et le soir; nous y appelons l'attention des lecteurs, car artistes et pièce méritent certainement d'être vus.

A partir de demain, et jusqu'à la fin de la semaine: *Spot Cash or Sam'l of Posen on the Road*, ouvrage entièrement nouveau pour le public de la Nouvelle-Orléans.

THÉATRE ST-CHARLES.—Si vous rendez visite ce soir au St Charles, vous aurez le double plaisir d'entendre un drame d'un très vif effet, et de voir défiler des décors qui sont une représentation fidèle, comme photographie, de certains quartiers de Paris. *The Pavements of Paris* (*Les Pavés de Paris*,) sont mis des œuvres les mieux charpentées de l'Emery et Belot, que tous les habitués de théâtre connaissent d'ailleurs, mais qui empruntent un intérêt nouveau aux artistes du Star Dramatic Company, très heureusement composé pour l'interprétation d'ouvrages de ce genre.

Par parenthèse, cette troupe se transportera, dimanche prochain, au Grand Opera-House, où elle reprendra le drame : *Victor Durand*.

A partir de cette date, et durant une semaine, Mlle Annie Pixley donnera des représentations au St. Charles.

Ce soir *The Pavements of Paris*, pour la cinquième fois.

GRAND OPERA HOUSE.—M. Jos. H. Mack, directeur de la troupe actuelle, a lieu d'être content du résultat obtenu jusqu'ici par ses artistes, dont le plus éminent, M. Frank C. Bangs, tient avec autorité le rôle de Wilfred Denver, du drame en 5 actes: *Silver King*. Trois représentations en ont été données, et toutes trois très suivies, très goutées. Jamais l'œuvre n'a été montée ici avec plus de luxe.

Ce soir quatrième représentation.

THÉATRE FRANÇAIS.—La troupe dite : "Baird's Mammoth Minstrels" fait là des affaires excellentes et le public y passe des soirées et des matinées qu'il trouve trop courtes. Aussi les *encore* pleuvent-ils.

Les ménestrels paraîtront deux fois aujourd'hui—matin et soir.

MUSÉE-THÉATRE.—Cette journée est la dernière du programme actuel, riche à tous égards, comme musée et comme théâtre. Nous vous engageons à le voir.

Demain, renouvellement de l'affiche.

Le personnel de la Banque de Londres a été augmenté, dernièrement, d'un photographe dont la mission sera de prendre incognito le portrait de toutes les personnes suspectes ou inconnues qui se présentent à la caisse.

La Banque s'est décidée à prendre cette mesure en raison du nombre croissant de filous de toute espèce qui l'exploitent ou cherchent à l'exploiter.

Il est impossible de soumettre à un interrogatoire minutieux toutes les personnes qui se présentent avec un chèque de grande ou de minime importance. Le caissier payé donc généralement sur présentation, et, s'il survient plus tard des contestations, l'employé de la Banque est incapable, le plus souvent, de donner le moindre renseignement sur l'individu à qui il a eu affaire.

Le photographe nouvellement institué clichera, à l'avenir, sur l'ordre secret du caissier, et sans que le public s'en aperçoive, le portrait des clients inconnus, et l'opération se fera pendant que l'encaisseur ramassera ses banknotes on ses pièces sonnantes.

La question religieuse en France.

Nous sommes toujours étonnés—dit le *Temps* du 12 janvier—de la légèreté avec laquelle les journaux radicaux traitent la question religieuse et les embarras qu'elle crée à notre vie politique. Presque tous s'imaginent que, pour résoudre l'une et faire disparaître les autres, il suffirait de dénoncer le Concordat et de supprimer le budget des cultes. Ils ne voient pas que ce ne serait que changer la surface sans toucher au fond des choses et compliquer gravement le problème au lieu de le résoudre. La difficulté vient de l'empire que la foi et les habitudes religieuses conservent encore sur la grande majorité de notre population. L'influence du clergé ne tient pas à une autre cause. Tant qu'il en sera ainsi, nous estimons que la situation serait plus périlleuse dans le régime de la séparation et de la liberté que dans celui du Concordat et de la subordination des évêques et des cures au pouvoir central. Mais surtout nous croyons qu'il est d'une dangereuse politique d'inquiéter par des mesures plus ou moins vexatoires ou des menaces inconsidérées la conscience religieuse très susceptible d'une grande partie de la nation.

Nous disions hier qu'il fallait attribuer dans un grand nombre de départements restés encore foncièrement catholiques, comme l'Ardèche, les Landes, et dans les régions de l'Ouest, la défaite du parti républicain à la politique antireligieuse suivie depuis quelques années. Nous n'avions émis cette affirmation qu'après une enquête des plus sérieuses faite sur les lieux et sur le témoignage de plusieurs députés républicains eux-mêmes victimes de la réaction qui s'est faite dans l'esprit de leurs électeurs. Elle n'en a pas moins scandalisé la *Justice*, qui, avec une désinvolture de salon rouge, la traite de vieille et mauvaise plaisanterie. Elle croit la réfuter par le raisonnement suivant : On a fait la campagne des décrets en 1880, et en 1881, nous avons eu les plus belles élections républicaines qu'on ait vues jusqu'ici. Donc la question religieuse n'est pour rien dans le succès des réactionnaires en 1885. Combien faut-il que la logique scolastique étouffe encore dans les cerveaux les plus libres l'esprit d'observation pour qu'un tel argument puisse les satisfaire !

On a commencé en 1880 la campagne. En 1881, elle n'avait pas encore fait une impression profonde sur le corps électoral de certains départements. Est-ce une raison pour que, continuée durant quatre ans encore, elle n'ait pas fait sentir son action en 1885? On n'exagère pas un homme par un premier coup d'épingle. La *Justice* oublie en outre de faire une distinction essentielle. L'application des décrets en 1880 ne touchait que les congrégations. Or, cette mesure a pu émouvoir une certaine partie de l'aristocratie catholique ou du bourgeoisie, mais elle n'intéressait pas les paysans. Ceux-ci n'aiment heureusement pas les moines, mais ils tiennent à leurs curés; ils tenaient surtout au catéchisme dans leurs écoles. Quoi d'étonnant que lorsqu'on a paru s'en prendre au clergé ordinaire ou qu'on a laïcisé à outrance les écoles de certaines régions, quand on a forcé le paysan en bien des endroits ou de se brouiller avec l'instituteur ou de rompre avec son curé, quand on a doublé pour lui la difficulté de l'éducation entière de ses enfants, celui-ci ait fini par entrer en mauvaise humeur et par voter contre des députés dans lesquels on lui montrait et il croyait voir les auteurs responsables de ses ennuis! Mais à quoi bon discuter en l'air? Que notre confrère, au lieu de s'en tenir à des déductions abstraites, prenne la peine de s'enquérir de l'esprit des paysans de l'Ouest et du Sud-Ouest, qu'il interroge les hommes qui connaissent ces régions; qu'il leur demande pourquoi le clergé a eu cette dernière fois tant d'action sur le corps électoral des campagnes, il ne trouvera partout qu'une seule et même réponse. Les fidèles qui jusqu'à présent résistaient en politique aux conseils du prêtre, y ont cette fois prêté l'oreille parce que certains faits éclatants, certaines mesures dont eux-mêmes se plaignaient venaient y donner une positive confirmation.

Allez plus loin encore dans cette voie: dénoncez le Concordat, supprimez le budget des cultes; vous est-il bien difficile de vous représenter l'effet pratique de cette révolution sur l'esprit des populations dont nous venons de parler? Ce ne sera pas une persécution, dites-vous, ce sera de la liberté; sans doute, mais empêcherez-vous les paysans d'y voir autre chose, c'est-à-dire la proscription officielle de la religion? Croyez-vous leur faire grand plaisir en les contraignant à payer de leurs deniers et en surplus de tous leurs impôts le prêtre auquel ils ne veulent pas renoncer? Est-ce habile, en tout cas, de les mettre dans cette situation de choisir entre leur attachement pour leurs croyances religieuses et leur âpre amour d'un argent qu'ils ont tant de peine à gagner? A des esprits véritablement positifs et qui voudraient se laisser guider par les faits, aucune incertitude ne resterait. Nous plaidons l'évidence même. Mais ces esprits sont rares, et nous savons de longue date qu'il y a deux choses contre lesquelles l'expérience ne peut jamais rien : le dogmatisme autoritaire et le parti pris.

Nous lisons, dans la *République Française* du 12 janvier :

Voici, d'après le *Reichsanzeiger*, le texte de la lettre olographe que le Pape a adressé au prince de Bismarck, en lui envoyant l'ordre du Christ :

LÉON XIII, PAPE,

A l'éminent prince Othon de Bismarck, grand chancelier de l'empire allemand, salut.

Les conditions que nous avons proposées au sujet des Iles Carolines ont pu pour résultat un heureux accord; aussi avons-nous eu soin que l'auguste empereur d'Allemagne fût informé de la grande joie que nous avons ressentie à la suite de ce résultat. Mais à vous aussi, très-puissant prince, nous voulons faire part des sentiments de joie dont nous sommes animés, à vous qui, en suivant votre propre jugement et votre propre inspiration, avez été cause que ce différend fût soumis à notre médiation. Oui, nous reconnaissons, conformément à la vérité, que si on a réussi à surmonter les multiples difficultés que présentait cette affaire, on le doit en grande partie à la bonne volonté et au zèle avec lesquels vous avez, du commencement à la fin, secondé nos efforts.

Aussi nous vous témoignons nos sentiments de gratitude en raison de ce que c'est essentiellement grâce à votre conseil que nous a été offerte l'occasion tant désirée d'employer au service de la paix un ministère vraiment noble, un office qui, s'il n'est pas nouveau dans l'histoire de ce siège apostolique, n'a pas été du moins sollicité depuis longtemps, bien qu'il réponde si parfaitement à la nature et à l'essence du pontificat romain.

Vous avez noblement suivi votre inspiration en envisageant la question selon sa propre essence et non selon l'opinion des autres et la coiffant. Vous n'avez pas hésité un moment à la confier à notre impartialité, et en cela vous avez en l'assentiment ouvert ou tacite de tous ceux qui jugent impartialement, mais surtout l'assentiment particulier des catholiques de l'univers tout entier, qui certes ont dû tous se réjouir d'une façon particulière de l'honneur fait à leur père et suprême pasteur.

N'est-ce pas votre sagesse politique qui a été le moteur principal de la grandeur puissante de l'empire allemand que tous connaissent et reconnaissent, cet empire pourvu pour l'avenir de puissance et de forces, grâce à cette même sagesse? Il n'a pu non plus échapper à votre sagesse que le pouvoir que nous exerçons est d'une grande force pour l'intégrité de l'ordre public et de l'Etat, surtout quand nous pouvons exercer un pouvoir sans le moindre obstacle et quand nous jouissons d'une entière liberté.

Qu'il vous soit donné de présager ici l'avenir et, en envisageant ce qui a été déjà fait, d'y puiser de nouvelles espérances pour le reste.

Afin que vous ayez un souvenir de ce que nous avons fait et de ce que nous désirons, nous vous nommons par les présentes lettres chevalier de l'ordre de la milice du Christ, dont nous vous faisons parvenir les insignes en même temps que cette lettre. Finalement, nous vous bénissons tout bien de tout notre cœur.

Donné à Rome, près Saint Pierre, le 31 décembre de l'année 1885, la huitième année de notre pontificat.

LÉON XIII, pape.

THE NEW-ORLEANS BEE,
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the adjoining States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1886.—Temps couvert, pluies locales, généralement suivies d'une température plus froide, vents changeant à l'ouest, hausse du baromètre, précédé dans la partie est d'une baisse de baromètre.

Température du 26 janvier 1886.
Thermomètre de R. SCHMITZ, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	36 2/4 au-dessus de 0	
Midi	51 10½	..
3 P. M.	53 11½	..
6 P. M.	49 9½	..

Nlle-Orléans, 26 janvier 1886, 2 p. m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	58	Nashville, Tenn	39
Augusta, Géo	56	Pittsburg, Pie	38
Savannah, Géo	63	Cairo, Ill	35
Mobile, Ala	59	Davenport, Iowa	25
Montgomery, Ala	60	Dubuque, Iowa	27
Vicksburg, Miss	51	Keokuk, Iowa	26
Galveston, Tex	64	La Crosse, Wis	24
Indianola, Tex	68	St-Louis, Mo	41
Shreveport, La	69	St-Paul, Minn	14
Corsicana, Tex	—	Leavenworth, Kan	28
Chattanooga, Tenn	50	Omaha, Neb	19
Cincinnati, O	38	Yankton, D. T	15
Louisville, Ky	42	Key West, Fla	62
Memphis, Tenn	40	Nlle-Orléans, La	52

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

George Wunderlich à Mlle Margaret Schneider.
Isidore Israel à Mlle Jennie Meyer.
Thomas Leonard à Mlle Betty Johnson.
Félix T. Jacques à Mlle Bessie C. Richardson.
Eugène A. Garcia à Mlle Jeannie M. Connelly.
Samuel McCarthy à Mlle Nellie Kavanaugh.
Hugh Allen Cogen à Mlle Mary Sarah Dugan.
Geo. W. Scott à Mlle Ella Wright.
August Brandt à Mlle Elizabeth Spiering.

Naissances.

Mme Domenico Rosolli, un garçon.
Mme John F. Mollion, une fille.
Mme Henry Clark, un garçon.
Mme John Zimmermann, un garçon.
Mme Chas. J. Dorn, un garçon.
Mme Andrew Riegel, un garçon.
Mme Valentin Klammer, une fille.
Mme Leopold Marx, une fille.
Mme Salvatore Ruello, une fille.
Mme Jos. Prattini, un garçon.

Décès.

Lee J. Fitzgerald, 4 ans, 203 rue Euterpe.
A. F. Perrin, 45 ans, 314 rue Magasin.
Josephine Cesar, 9 jours, rue Roman, près Ursulines.
William Della, 5 jours, 615 rue Chartres.
Therese Sapirin, 3 ans, 3 rues Nelson et Rosiere.
Mme Joséphine Lafitte, 21 ans, Infirmerie Toups.
Adolph May, 27 ans, Infirmerie Toups.
John Ryder, 50 ans, 65 rue St-James.
Elizabeth Castera, 7 ans, 238 rue Marigny.
François Labbe, 100 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres.
Auguste Calvos, 17 ans, 309 rues Dryades.
Maria Childs, 75 ans, 447 rue Bagatelle.
Mary Walker, 32 ans, rue General Taylor, entre Jersey et Laurel.
Mme Elizabeth Minhou, 35 ans, 185 rue Remparts, côté Nord.

Voyageurs arrivés.

CITY HOTEL.

Robt D. Speed, R. Stone, Theo. H. Solomon, Cincinnati, J. T. Ashcraft, Miss Ashcraft Tex; L. H. French, Ville, Jno T. Roots Texas; Dr Ralbere, Diamond; S. Churchill, Ill; J. B. Gharchill, Iowa; S. D. Cane, Miss; H. Balmer, Saint Louis; J. Meyer, H. Stille, Cincinnati; A. H. Seeley, A. Poitevent, femme et enfant, Miss; James L. Lobdell, Baton Rouge.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Vente du shérif—Révd. P. S. Allen et als à Henry Uthoff, un terrain et bâtisses situés rue du Camp, entre Girod et Julie.....$5,000

Vente du shérif—Succession R. B. Whitehead à Jotham Potter, un terrain et bâtisses sis rue Front, entre Lafayette et Girod.....$534

J. Eberhardardt à la People Homestead Association, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues St Patrick, Troisième, Seconde et St Denis.....$1350

J. W. Jones à H. A. Lessassier, un terrain et bâtisses dans l'ilet compris entre les rues Prytanée, Colisée, Septième et Huitième.....$1,400

R. Poelleck à J. Paul, deux terrains et bâtisses dans l'ilet compris entre les rues Aline, Foucher, Tchoupitoulas et Annonciation.....$900

Cour de Circuit des Etats-Unis.—L'affaire de Moritz C. Peixatto contre la ville de la Nouvelle-Orléans, et celle des Etats-Unis contre R. T. Wheeler, s'instruiront dans la première quinzaine de février.

Il n'y a pas eu d'audience hier à la cour du juge Pardee.

Cour civile de district.—Succession de George Beckman—Geo. H. Stolzenthaler nommé administrateur.

Chas. A. Worsley vs E. C. Adams—Jugement par défaut.

Succession de Frederick Bundy et épouse—Héritiers reconnus et mis en possession.

Thomas Dillon vs Ses créanciers—Ces derniers mis en demeure de faire valoir, s'ils en ont, les raisons pour lesquelles le demandeur ne doit pas être déclaré insolvable et ses biens livrés entre les mains d'un syndic.

Levy, Loeb & Schewer vs J. McConell—Jugement de $125.

Cour criminelle.—Section A—juge Roman—W. B. Christopher a fourfait à son cautionnement hier en ne répondant pas à la sommation de la cour. Christopher est accusé d'actes de violence sur la personne de B. F. Hackman; il a levé le pied, croit-on. Toujours est-il que le souscripteur de son cautionnement, M. Sam. M. Williams, aura à en payer le montant, deux-cent-cinquante piastres.

Les poursuites contre Alexandre Perrallon pour vol, ont été abandonnées par le ministère public.

Section B—Juge Baker :

T. M. Smith, homme de couleur, trouvé coupable d'attaque à main armée sur la personne de Louis Smith, a été condamné à 3 années de travaux forcés.

Une plainte de blessure est déposée contre Robert Jackson qui proteste de son innocence.

Cour du recorder Burthe.—Des plaintes diverses sont déposées contre Toney Eschmann, Betsy Shelby, Mme Regina Chenette, Louise Augustine, Theo. Meyer, Marie Barbe, Jean Esteves qui, tous, ont fourni des cautionnements pour assurer leur comparution à leur assignation.

John Donnelly, Michael Smith, Sophie Chevalier, Lizzie Burnside ont payé des amendes pour infraction aux ordonnances de police.

L'Exposition de la Nouvelle-Orléans.—Hier la réunion des Dames patronesses de la représentation qui doit être donnée lundi, 1er février, à l'Opéra Français de la rue de Bourbon, au bénéfice de l'Exposition, était nombreuse.

Mme J. H. Ogiesby a été élue présidente, et Mme D. A. Chaffraix, secrétaire. Ces Dames ont montré un grand zèle en cette circonstance, et elles ont décidé de faire de cette soirée un véritable événement.

Il y a nouvelle réunion ce matin à 11 heures chez la secrétaire. Un grand nombre de loges ont déjà été retenues.

La composition du spectacle et la liste des Dames Patronesses seront publiées plus tard.

A cette occasion les prix ont été fixés ainsi :

Avant-scènes	$20
1ères et baignoires	8
Loges grillées	6
Parquet et stalles de balcon	2
Entrée	1

Conseil municipal.—C'est sous la présidence de M. Kilpatrick que le Conseil a siégé hier soir, M. Guillotte étant, on le sait, retenu chez lui par la maladie.

Après la lecture des nombreuses communications de toutes natures en la possession du secrétaire de l'assemblée, les comités permanents ont soumis des rapports relatifs aux questions dont ils ont été saisis durant la dernière huitaine.

Le premier de ces comité, celui de l'ordre public, s'est déclaré favorable à l'amendement proposé à l'ordonnance 15929me de la série dite de l'administration; et hostile au projet de loi qui a trait à l'émission des permis de construction.

Dans une pétition portant un grand nombre de signatures, la fermeture est demandée d'une maison mal famée au coin des rues Poydras et Franklin.

L'administration de la compagnie du chemin de fer Morgan annonce au Conseil, par une fort gracieuse lettre, qu'elle a mis à la disposition de celui-ci et de ses invités, les Philadelphiens, un convoi spécial qui les ménera dans la rapiesse de la Nouvelle-Ibérie.

M. Kilpatrick a proposé l'adoption d'une ordonnance en vertu de laquelle la ville passerait contrat avec la compagnie du gaz de la Nouvelle-Orléans pour l'éclairage pendant une année des bâtiments publics au prix mensuel de $1,183.33.

Une allocation de $200 a été votée en faveur de la compagnie de l'éclairage électric dite: "Southern Brush" sous forme de compensation pour un accident arrivé à un de ses mulets, accident dont la ville a accepté la responsabilité.

Le traitement annuel du secrétaire du chef de la sûreté a été porté de $1200 à $1500.

Grand incendie.—A onze heures, hier soir, toutes les pompes du Département de l'incendie sont venues dans notre voisinage se masser devant une bâtisse en briques à trois étages, aux Nos. 8 et 10 de la rue de Chartres, occupée par M. Ferdinand Larue, marchand de thé et de café. Pendant plus d'une heure, les pompiers auraient pu croire à une mystification s'ils n'avaient vu un gros nuage de fumée s'élever du toit de la bâtisse: pas une seule de fenêtres en fer de celle-ci n'étant ouverte. Et tandis qu'ils étaient ainsi réduits à l'impuissance après force tentatives d'ouvrir ces fenêtres avec leurs haches, les flammes faisaient d'immenses ravages. Vers minuit, le toit s'est effondré, et les flammes ont alors fait leur apparition.

D'audacieux pompiers sont montés sur les toits des bâtisses voisines, et ont engagé la lutte avec le furieux élément. A l'heure où nous traçons ces lignes à la hâte, l'incendie sévit, et rien n'indique qu'il se laissera maîtriser avant d'avoir causé des dégâts matériels considérables.

Il nous est impossible de recueillir des renseignements précis quant à l'origine du feu et à la perte que subiront les compagnies d'assurances. La bâtisse occupée par un marchand de nouveautés, M. Jacob, et celle occupée par des gens du Nord qui y tiennent hôtel, seront fortement endommagées par l'eau sinon par le feu. Les pompiers se livrent à d'intrépides efforts pour les soustraire aux flammes; mais il serait osé de dire qu'ils y parviendront.

Paragraphes.—Le Grand Jury a mis en accusation Charles Gaffney et Benjamin Turner, le premier pour le meurtre de Frank Gaudion le 29 décembre 1885; le second pour le meurtre de William Pressey, le 27 novembre 1884.

—William G. Evans, John Craven, William Morgan, Thomas King, James Doyle et Charles Brown ont été trouvés coupables hier, de vol, et ont été tous condamnés à six mois de réclusion.

—M. Ernest Schmidt vient d'être victime d'un vol considérable d'argent, deux cent cinquante piastres. Il a raconté hier, à l'agent de police O'Neill, qu'il avait caché la somme sous un matelas dans sa chambre à coucher, à la maison de pension tenue au coin des rues Conti et Dauphine, par M. Dorries, et que pendant qu'il vaquait à ses affaires la soustraction s'était opérée à son préjudice.

—Un journalier du nom de William Welsh a fait une chute sur la levée, hier soir, tandis qu'il travaillait au chargement d'un navire, et s'est rompu une jambe.

—Le jury devant lequel s'est plaidée hier l'affaire de Manuel Domingo, qui a assassiné Edouard Reinecke, a été enfermé toute la nuit.

Athénée Louisianais

Les membres de cette société se sont réunis le mois dernier, principalement pour préparer le concours de 1885. Nous donnons ci-dessous les dispositions adoptées pour cette nouvelle lutte littéraire. Le choix des sujets non-le parait heureux; il ouvre aux femmes et aux hommes un champ de recherches faciles, et des perspectives attrayantes pour l'imagination. Nous ne saurions trop engager notre population à entrer dans la voie qui l'appelle. Que nos jeunes gens des deux sexes se souviennent des belles et bonnes paroles qu'ils ont entendues à la conférence de l'Hon. Charles Gayarré sur la race latine en Louisiane; qu'ils s'inspirent de ses nobles sentiments, et se guident sur les indications tracées par lui comme historien et comme romancier; un brillant horizon les sollicite; que chacun se mette en route pour en explorer la partie qui sourit le plus à sa vue; il est sûr d'en rapporter quelque chose qui le récompensera de la peine qu'il aura prise.

Concours littéraire de 1885.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 10 mai 1885, jusqu'au 15 février 1886 inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 16 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:

LA FEMME DANS LA LITTÉRATURE FRANÇAISE, comme auteur, AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

Pour les hommes :

NOUVELLE LOUISIANAISE, HISTORIQUE OU DE FANTAISIE, AU CHOIX DU CONCURRENT.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER.
P. O. Box 3246.

COMPAGNIE D'ASSURANCES
"HOPE"
De la Nouvelle-Orléans.
Incorporées en avril 1857, réorganisée en av 1882.
Bureau 158 rue Gravier.
Capital.....$250,000
Cette Compagnie assure contre les risques d'incendie, de Rivière et de Marine.
Aux taux les plus réduits.
Donnant aux assurés un escompte, ainsi une part bénéfice aux profits de la Compagnie
Ecrire à ses actionnaires.
Pertes promptement et équitablement ajustées.
J. A. CHALARON.....Président
LOUIS BARNETT.....Secrétaire
MAURICE STERN.....Vice-Président
13 février85—1 an 4ap

Crecent Insurances Company,
67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLÉANS.
Organisée comme compagnie mutuelle en 1849 —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.
CAPITAL EN ARGENT....$400,000
A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.
Polices d'assurances annuelles et à échéance fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.
W. R. LYMAN.....Président
CHAS. H. DOLSEN.....Vice-Président
CHAS. E. RICE.....Secrétaire
Directeurs :
Joseph Bowling, Geo. W. Scantell, W. B. Conger, U. Marinoni, Harry L. Flash, J. J. Reiss, Lucien Delory, N. D. Wallace, R. F. W. Bachman, Wm. Gaske, John P. Fisher, Joseph Hohn, James T. Rodd, Sam'l F. Kennedy, Alfred Moulton, W. R. Lyman, Chas. H. Dolsen, S. C. Coulon, Charles Newman, M. Gillis, C. K. David, A. Rosenfield, Chas. A. Rice, Charles M. Whitney, D. R. Calder.
Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas
10janl85—1an

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES À L'ABEILLE.

—Nous appelons l'attention sur les dépêches de Londres qui présagent la chute du Cabinet Salisbury.

FRANCE.

Le gouverneur du Sénégal.

Paris, 26 jan—Le gouverneur du Sénégal télégraphie qu'il a complètement battu le Faux Prophète et l'a chassé dans le Niger.

Des troubles existent toujours dans le pays et les affaires sont dans le *statu quo*.

Inondations.

Paris, 26 jan—Des nouvelles reçues du Midi de la France rapportent que de sérieuses inondations existent dans cette région.

Les communications par chemin de fer entre Lyon et Genève sont interrompues.

On rapporte qu'il y a eu des dommages considérables sur divers points, le long de la Seine et du Rhône.

Mort de M. Jules Guérin.

Paris, 26 janv—M. Jules Guérin, médecin français distingué et auteur de plusieurs ouvrages de médecine, vient de mourir. Il était âgé de 85 ans.

Chambre des Communes.

Londres, 26 jan—Sir Michael Hicks Beach, faisant allusion à l'affaire Bradlaugh, dit que le gouvernement n'est pas prêt à discuter le droit de celui-ci de siéger et de voter à la Chambre des Communes.

L'appel de M. Bradlaugh est toujours devant la Chambre des Lords. L'affaire maintenant, dit Sir Michaelis, est du ressort des cours de justice. M. Parnell fait la motion que le debat sur l'adresse en réponse au discours du trône ait la priorité sur le bill qui demande la suppression de la ligue nationale et qu'a annoncé Sir Michael Beach. Celui-ci s'oppose fortement à la motion. Plus tard M. Parnell retire sa motion.

L'on a donné par le chef conservateur de l'intention du gouvernement de présenter un bill pour supprimer la Ligue Nationale, a été accueilli par les Parnellites aux cris de: "Lâches!" "honte!" et avec un rire ironique. Le tumulte a continué pendant quelque temps.

M. Colling présente son amendement à l'Adresse sur la question de distribution.

M. Gladstone appuie fortement l'amendement de M. Colling et M. de Hartington y objecte.

Sir Michael Beach dit que le gouvernement accepterait volontiers la décision de la Chambre, car il a assumé le pouvoir avec hésitation et résignera sans regret.

L'amendement est adopté par un vote de 329 contre 250—ce qui est une défaite pour le gouvernement.

Le résultat a été accueilli par des vivats et les cris de "Boycott" poussés par les membres irlandais.

La Chambre, à la suggestion de Sir Michael Hicks Beach, s'est ajournée jusqu'à jeudi.

Lord Hartington, M. Courtnay, Sir John Lubback et autres Libéraux nouvellement voté avec les Conservateurs.

MM. Gladstone, Labouchère, Bradlaugh, Lord Richard Grovenor et tous les Parnellites ont voté contre le gouvernement.

Avis aux Chambres de Commerce.

Calcutta, 26 jan—Le gouvernement a informé diverses Chambres de Commerce de l'Inde qu'il est impossible de différer l'adoption de la taxe sur les revenus.

Les Parnellites.

Londres, 26 jan—Les membres parnellites du Parlement se sont réunis hier soir pour discuter la déclaration du Lord Salisbury, relative au programme irlandais du gouvernement.

Le journal Standard écrit: "On rapporte que plusieurs chefs whigs veulent proposer un amendement à l'Adresse, par lequel ils demeurent à la Reine l'assurance que leur appui dépassant à mesures qu'elle jugera nécessaires au maintien de la paix de l'Irl